



Mairie : 02.97.38.81.31

Mail : mairie.brehan@brehan.fr

Site : www.brehan.fr

Lun.-vend. : 8h30-12h00

14h00 -17h00

Sam. : 9h00-11h30

Portail familles :

brehan.cartepius.fr

Permanence de M. Le Maire :

Mardi - mercredi - jeudi :

9h. à 12h. sur RDV si possible

Agence Postale Communale :

02.97.38.81.31

Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.

Sam. : 9h00-11h30

Médiathèque : 02.97.28.10.16

Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.

Sam. : 9h00-12h30

Accueil Péri-scolaire :

02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51

Cantine scolaire de Noé :

02.97.38.83.58

Restaurant La Crémaillère :

09.56.94.99.14

Pontivy Communauté :

02.97.25.01.70

STGS : eau - assainissement :

Urgence : 09.69.32.69.33

Presse : La Gazette : 07.86.15.75.60

Ouest-France : 06.88.79.13.04

Le Télégramme : 06.62.48.51.84

Déchetteries : Crédin :

Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-18h30

Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-18h30

Bréhan : déchets verts uniquement

Merc. : 9h30-12h.

Sam. : 9h30-12h. / 14h.-17h.

Médecins :

Jean Thual : 02.97.38.85.18

Nicolas Thual : 02.97.38.83.33

Psychologue Mme SANSON :

06.19.86.74.59

Pharmacie Ty Lann : 02.97.38.81.32

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet dentaire : 02.97.28.10.71

Infirmiers : Beurel, Harnois, Jouanno,

Le Claire E. & M. : 02.97.38.82.90

Davenet, Richard, Rual :

02.97.25.02.21

Masseur-kinésithérapeute :

Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98

Ostéopathe :

Pierre Nowaczyk : 06.07.62.49.74

Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33

Pompes funèbres : 02.97.38.88.54

Vétérinaire : VET & SPHERE :

02.97.51.50.47

Pompiers : 18 - Samu : 15

Police : 17

Femmes victimes de violences : 39 19

Enfance en danger : 119

Harcèlement scolaire : 30 20

Cyberharcèlement : 30 18

Agri'Écoute : 09.69.39.29.19

INFORMATIONS MUNICIPALES

↳ **L'Agence Postale Communale et la mairie** seront fermées les samedis, pendant les congés, jusqu'au 29 août inclus.

Fermeture exceptionnelle le vendredi 31 juillet.

↳ **Permanences élus** : Pendant la période estivale, les permanences se feront uniquement sur rendez-vous.

↳ **Plan de Sauvegarde Communal** : Dans le cadre de la mise à jour de son Plan de Sauvegarde (canicule, épidémie, tempête...), la Mairie de Bréhan a adressé un courrier aux personnes recensées, par le biais de la liste électorale qui en raison de leur âge ou de leur isolement sont susceptibles de figurer sur la liste des personnes vulnérables.

Pour celles ou ceux qui n'auraient pas reçu ce courrier, ils peuvent s'ils souhaitent s'inscrire sur la liste en s'adressant à la Mairie.



↳ **Médiathèque** : Elle sera fermée les mercredis après-midi jusqu'à la fermeture estivale, du 5 au 22 août inclus. N'hésitez pas à faire votre stock de livres pour l'été.

↳ **Rappel - Utilisation du City Parc** : Afin de préserver la tranquillité des riverains, nous rappelons que le City Parc est accessible jusqu'à **22h. en période estivale**.

Nous invitons chacun à respecter ces horaires et à adopter un comportement responsable, notamment en limitant les nuisances sonores.

Nous rappelons également que le **tapage nocturne après 22h.** constitue une infraction et peut-être sanctionné par une amende.

Comptant sur le civisme de tous pour que cet équipement reste un lieu de loisirs apprécié et respecté.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **avril, mai et juin 2010** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

↳ **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

COMMERÇANTS et ARTISANS

↳ **La Crémaillère vous informe** :

Le dépôt de pain est assuré jusqu'au dimanche 26 juillet 2026.

🍞 Pain tous les jours, avec croissants et pains au chocolat les samedis et dimanches.

☕ Bonne nouvelle également : le bar-tabac reste exceptionnellement ouvert tous les mercredis de juillet. À bientôt à La Crémaillère !



↳ **Boulangerie-Pâtisserie GOLVET Patrice** :

Nous vous informons que la boulangerie-pâtisserie reprendra ses activités le **lundi 27 juillet**.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : **7h. - 19h.**

Samedi : **7h. - 13h. (horaires durant août)** – Dimanche : **7h. - 13h.**

Fermé le mercredi.

VIE ASSOCIATIVE

↳ **L'U.N.C** vous informe que la récupération des vieux journaux continue. Ils seront à déposer le samedi, à l'ancien local (porte blanche) au-dessus de la maison des associations. Merci d'avance.



↳ **Transport scolaire communal pour les écoles de Bréhan - Rentrée scolaire 2026-2027 :**

La cotisation annuelle est de 140€. par enfant, à partir du 3ème enfant : 55€. et la gratuité pour le 4ème enfant. Pour les occasionnels, la vente s'effectuera uniquement par carnet de 10 voyages à 16€50.

Le règlement et la remise de la carte se feront le **mardi 25 août 2026, de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h30.**

↳ **Lutte contre la chenille processionnaire du pin :**

La chenille processionnaire du pin est un organisme nuisible dont la présence est à l'origine de deux types de conséquences : des risques pour la santé publique (urtication) et la défoliation des chênes. La FDGDON Morbihan organise à l'automne 2026 une lutte biologique contre cette chenille par pulvérisation à partir du sol d'une solution de bacille de Thuringe avec un micro tracteur et canon nébulisateur. Ce traitement biologique peut avoir une efficacité de 70 à 100% de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux pins et les conditions climatiques.

Les inscriptions se font à la mairie jusqu'au 31 août 2026. Tarifs : 1 pin : 93€ - 2 à 5 pins : 111€. – 6 à 10 pins : 139€. - 11 à 15 pins : 178€ - 16 à 20 pins : 219€ - 21 à 30 pins : 252€ - 31 à 40 pins : 283€ - 41 à 50 pins : 308€.

↳ **Le Marsoins - Pontivy Communauté** propose des dépistages et des actions d'éducation pour la santé, ouverts à toutes et tous, anonymes, sans rendez-vous et gratuit. Il sera présent **mercredi 29 juillet 2026, de 10h. à 12h., à Rohan, rue du Lac**, (Corps : gestes et postures). Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Charlotte, coordinatrice du Marsoins au 06.59.84.32.10.



↳ **Pharmacie Ty Lann** : Durant la saison estivale, la pharmacie sera ouverte tous les jours de 8h30 à 13h. et de 14h à 19h30 et les samedis de 8h30 à 13h. jusqu'au samedi 29 août inclus. Toute l'équipe de la Pharmacie Ty Lann vous souhaite un bel été !

↳ **Les Chevaliers de Rohan 1921-2026** : A l'occasion des 105 ans, l'association organise une journée de retrouvailles, le samedi 24 octobre 2026. Si vous avez participé à une activité (théâtre, volley, camps, tennis...), n'hésitez pas à vous faire connaître au 06.89.85.75.68.

Décès



Albert TANGUY
16 juillet 2026
Bréhan

Annonces : ➤ A vendre bois de chauffage sec coupé en 0,50 cm (chêne). Tel. 06.88.22.90.05.

➤ A vendre buffet rustique, très bon état, 350€ - Table ronde avec rallonge, très bon état, 200€ - 4 chaises, bon état, 25€ la chaise. Tel. 06.95.68.91.44.

➤ Trouvé lunettes à l'école Robin Foucquet. A réclamer à la mairie.